

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom commercial : TMCH-75-AL1

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street  
Elyria OH 44035 USA

Unit 3 – 363 Broadway, Suite 324  
Winnipeg, MB R3C 3N9 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300  
CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887  
CANUTEC (24h): 1-613-966-6666

En cas d'incident au transport : TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):  
1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : cs-initiators.nafta@united-in.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Initiateurs de polymérisation

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3

Peroxydes organiques : Type C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 4

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.  
P243 Prendre des mesures pour prévenir les décharges électrostatiques.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P331 Ne PAS faire vomir.  
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour éteindre l'incendie.

#### Entreposage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

P410 Protéger du rayonnement solaire.  
P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 86 °F / < 30 °C.  
P420 Stocker séparément.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Peroxyde organique  
Mélange liquide

### Composants

| Nom Chimique   | No. CAS    | Concentration (% w/w) |
|--|------------|-----------------------|
| Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène                          | 6731-36-8  | >= 70 - < 75          |
| Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques) | 64742-48-9 | >= 15 - < 20          |
| Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques) | 64742-48-9 | >= 7.5 - < 10         |

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.  
Ne pas pratiquer la respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés.  
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
Si la personne respire, l'amener à l'air frais.

En cas de contact avec la : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

- peau : Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.  
S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Retirez les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
NE PAS faire vomir.  
Appeler immédiatement un médecin.  
Contacter un centre de contrôle anti-poison.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer.  
La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Ce produit ne flottera pas sur l'eau et peut être rallumé sur la surface de l'eau.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection personnelle.
- 

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA. Nettoyer immédiatement les déversements. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau. Absorber avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
- 

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques).  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions.  
Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas avaler.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré.  
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.  
Éviter le confinement.  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Se laver à fond après manipulation.  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.  
Protéger de toute contamination.
- Conditions de stockage sûres : Éviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de désagrégation!  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Garder dans le contenant original.  
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.
- Température d'entreposage recommandée : < 30 °C
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage.

---

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

| Composants  | No. CAS    | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base                    |
|---|------------|------------------------------------|---|-------------------------|
| Naphta lourd (pétrole), hydro-traité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques) | 64742-48-9 | LMPT (Vapeur)                      | 171 ppm<br>1,200 mg/m3<br>(hydrocarbures totaux)  | Informez le fournisseur |
|   |            | LMPT (Vapeur)                      | 171 ppm<br>1,200 mg/m3<br>(hydrocarbures totaux)  | Informez le fournisseur |
| Naphta lourd (pétrole), hydro-traité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques) | 64742-48-9 | LMPT (Vapeur)                      | 171 ppm<br>1,200 mg/m3<br>(hydrocarbures totaux)  | Informez le fournisseur |
|   |            | LMPT (Vapeur)                      | 171 ppm<br>1,200 mg/m3<br>(hydrocarbures totaux)  | Informez le fournisseur |

**Mesures d'ordre technique** : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Filtre ABEK

Protection des mains

Matériau : butylcaoutchouc  
Délai de rupture : 480 min  
Épaisseur du gant : 0.5 mm

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si nécessaire.  
S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|   |   |   |
|---|---|---|
| Aspect  | : | liquide   |
| Couleur   | : | incolore  |
| Odeur   | : | caractéristique   |
| pH  | : | non établi(e)   |
| Point/intervalle de fusion  | : | < -25 °C  |
| Point/intervalle d'ébullition   | : | non établi(e) Décomposition   |
| Point d'éclair  | : | 57 °C   |
| Taux d'évaporation  | : | Donnée non disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)  | : | Sans objet  |
| Auto-allumage   | : | La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme un auto-chauffant. La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme pyrophore.                                 |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | non établi(e)   |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | non établi(e)   |
| Pression de vapeur  | : | non établi(e)   |
| Densité de vapeur relative  | : | Donnée non disponible   |
| Densité   | : | 0.87 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)  |
| Solubilité  | : |   |
| Solubilité dans l'eau   | : | pratiquement insoluble  |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau)                                | : | Donnée non disponible   |
| Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)                    | : | 60 °C<br>SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a self-accelerating decomposition reaction. |



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

Viscosité  
Viscosité, dynamique : 8 mPa.s ( 20 °C)  
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible  
Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.  
Peroxyde organique

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Possibilité de réactions dangereuses : Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Conditions à éviter : Protéger de toute contamination.  
Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.  
Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter le confinement.  
Produits incompatibles : Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd, réducteur

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

##### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale  
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 436 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation  
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 8 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

- Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

- Espèce : Lapin  
Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritation légère de la peau

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Remarques : Donnée non disponible

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Mutagénécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-  
fère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Durée d'exposition: 4 w  
Méthode: OPPTS 870.5395  
Résultat: négatif

Espèce: Rat  
Voie d'application: Intrapéritonéal  
Méthode: Directives du test 475 de l'OECD  
Résultat: négatif

Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: Directives du test 486 de l'OECD  
Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

### **Cancérogénécité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Oral(e)  
Résultat : négatif

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 102 semaines  
Méthode : Directives du test 451 de l'OECD  
Résultat : négatif

Cancérogénécité - Évaluation : La classification de la cancérogénécité n'est pas possible à partir des données actuelles.

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Cancérogénécité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1,000 Poids corporel mg / kg  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

Toxicité générale chez les parents: NOAEL:  $\geq$  20 mg/l  
Fertilité: NOAEC Mating/Fertility:  $\geq$  20 mg/l  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : La classification de la fertilité n'est pas possible à partir des données actuelles.

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Espèce : Rat  
: < 500 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 d

### **Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Composants:**

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Autres informations**

#### **Produit:**

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

#### **Composants:**

#### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Composants:

##### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 0.043 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0128 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

#### Évaluation écotoxicologique

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

##### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

- Toxicité pour les poissons : CL0 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE0 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE0 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

### Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):

Toxicité pour les poissons : CL0 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE0 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE0 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
  
NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR (Daphnia magna (Puce d'eau)): >= 1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données des composants et l'écotoxicologie de produits similaires.

### Persistence et dégradabilité

#### Composants:

#### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable  
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable  
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

### **Potentiel bioaccumulatif**

#### **Composants:**

#### **Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:**

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 443

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 6.53

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Donnée non disponible

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

#### **Composants:**

### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## **SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



Version 1.0      Date de révision: 11/02/2020      Numéro de la FDS: 600000000070      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 11/02/2020

---

traitement des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.  
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

No. UN : UN 3103  
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE C, LIQUID  
(1,1-DI-(tert-BUTYLPEROXY)-3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANE)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : 5.2

##### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3103  
Nom d'expédition : Organic peroxide type C, liquid  
(1,1-Di-(tert-butylperoxy)-3,3,5-trimethylcyclohexane)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : Division 5.2 - Organic peroxides, Handling Label - Keep Away From Heat  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 570  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 570

##### Code IMDG

No. UN : UN 3103  
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE C, LIQUID  
(1,1-DI-(tert-BUTYLPEROXY)-3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANE)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : 5.2  
EmS Code : F-J, S-R  
Polluant marin : non

#### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

No. UN : UN 3103  
Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE C, LIQUIDE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

(BIS (tert-BUTYLPEROXY)-1,1 TRIMÉTHYL-3,3,5  
CYCLOHEXANE)

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Classe             | : 5.2 |
| Groupe d'emballage | : II  |
| Étiquettes         | : 5.2 |
| Code ERG           | : 146 |
| Polluant marin     | : non |

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Produits chimiques PBT au Canada** : Ce produit contient les composants suivants qui sont inscrits sur la LIS et qui sont classés comme substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) sous la LCPE:  
Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidèneNaphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques)

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

|            |  |
|------------|--|
| TCSI (TW)  | : En conformité avec les inventaires   |
| TSCA (US)  | : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA                  |
| AICS (AU)  | : En conformité avec les inventaires   |
| DSL (CA)   | : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne |
| KECI (KR)  | : En conformité avec les inventaires   |
| PICCS (PH) | : En conformité avec les inventaires   |
| IECSC (CN) | : En conformité avec les inventaires   |

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Autres informations

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.  
Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 11/02/2020

### Texte complet d'autres abréviations

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être appli-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## TMCH-75-AL1



|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 11/02/2020        | 600000000070      | Date de la première parution: 11/02/2020 |

---

cables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F